

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-2947

présenté par

M. Ratenon, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	0
Conditions de vie outre-mer	0	1
Du sport et des enseignants pour nos enfants <i>(ligne nouvelle)</i>	1	0
TOTAUX	1	1
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel, nous souhaitons dénoncer le manque de professeurs d'EPS. Cet amendement nous a été proposé par des enseignants syndiqués au SNEP-FSU.

Il s'agit ici de rappeler la prégnance de ces problématiques dans les territoires d'Outre-mer et notamment à la Réunion. Les récents confinements et couvre-feu lors de la période estivale et la pandémie de Covid-19 a fortement perturbé la pratique sportive au sein des établissements scolaires, mais aussi à l'extérieur. Ce qui nécessite une réelle relance de ce côté, loin de la poursuite de la casse d'un service public de l'éducation physique et sportive. Les comorbidités tellement mises en avant ne tombent pas du ciel, alors prévenons-les en mettant le paquet sur l'EPS.

Depuis la rentrée 2018, il y a eu dans le second degré 73 212 élèves de plus (DEPP) et 771 postes supprimés en EPS. Pour maintenir le même taux d'encadrement qu'en 2017, le gouvernement aurait dû créer 484 postes alors qu'il en a supprimé 771... Ces suppressions ont conséquences directes sur les conditions d'apprentissage des élèves :

- Dans de nombreux établissements du second degré, il manquait des professeur.es d'EPS pour assurer les horaires obligatoires dès la rentrée.
- Les classes sont bondées et cela ne permet pas une pratique de qualité (moins de temps de pratique, installations non extensibles, etc..). Les exemples de certains établissements montrent qu'il n'y a pas de limite à entasser les élèves dans les classes : 28 en éducation prioritaire, 33 en collège, 37 ou 38 en Lycée ou Lycée professionnel.
- Le sport scolaire est malmené avec une réforme des lycées qui fait voler en éclat le groupe classe et multiplie les cours le mercredi après-midi.

Une solution simple existe et permet de favoriser l'emploi des jeunes. Il faut recruter massivement aux concours (CAPEPS externe, interne et Agrégation Externe), les besoins existent ! De nombreux étudiant.es STAPS et professeur.es d'EPS contractuel.les passent les concours. Leur nombre est même en augmentation (5473 au Capeps externe et 1634 au Capeps Interne en 2020). Recruter est donc possible. Ces recrutements doivent s'accompagner par le renforcement de la formation initiale (STAPS, INSPE) et continue.

Le syndicat SNEP-FSU demande la mise en place un plan pluriannuel de recrutement de 1500 postes aux concours en EPS dès 2022 et pour au moins 5 ans afin de retrouver le taux d'encadrement de 2007.

Il est nécessaire que cela soit décliné sur l'ensemble du territoire national et notamment dans les Outre-mer.

Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons dans cet amendement d'appel de transférer 1 euro en AE et CP des crédits de l'action 09 « Appui à l'accès aux financements bancaires » du programme 123 « Conditions de vie en Outre-mer », vers un nouveau programme intitulé "Du sport et des enseignants pour nos enfants".